



L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
A LE PLAISIR DE VOUS INVITER À SA PROCHAINE CONFÉRENCE SUR LE THÈME :

LIBÉRALITÉS PHILANTHROPIQUES ET FONDATIONS

À L'INITIATIVE DE L'ASSOCIATION DU MASTER 2 GESTION DU PATRIMOINE PRIVÉ ET
PROFESSIONNEL DE L'UNIVERSITÉ PARIS PANTHÉON-ASSAS

- **8H45** Accueil des participants
- **9H00** Propos introductifs - Xavier Darcos, Chancelier de l'Institut de France
- **9H30** LE CADRE JURIDIQUE : L'OEUVRE PHILANTHROPIQUE

*Sous la présidence de Bernard Stirn,
Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques*

 - Quelles libéralités ? - Sophie Gaudemet, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas
 - Pour quelles fondations ? - Gilles Dumont, Professeur à l'Université Paris Cité
- **10H45** LES RÉALISATIONS PRATIQUES

*Sous la présidence de Sophie Gaudemet,
Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas*

 - Les rôles du notaire - Laurent Mazeyrie, Notaire à Paris
 - L'expérience des fondations de l'Institut de France - Diane Margerit, Chef des affaires juridiques de l'Institut de France
- **12H00** Propos conclusifs

**LE LUNDI 25 MARS 2024
À L'INSTITUT DE FRANCE**

23 quai de Conti, 75006 PARIS

(INSCRIPTION OBLIGATOIRE ET NOMBRE DE PLACES LIMITÉ)



ACADÉMIE DES SCIENCES
MORALES ET POLITIQUES
INSTITUT DE FRANCE

